

**FICHE 16 - L'AIDE POUR LE FINANCEMENT DES SUPPLÉMENTS DE DÉPENSE  
DE GESTION LOCATIVE**

<p>Caractéristiques principales</p>	<p>Le FUL peut financer des structures mettant en œuvre de la Gestion Locative Adaptée (GLA).</p> <p>La GLA permet une recherche de locataires répondant aux conditions de ressources imposées par l'entrée dans un logement locatif à loyer maîtrisé, gestion des logements, prévention des incidents locatifs (impayés, dégradations, etc....) grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'information des locataires sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, leur assistance pour les démarches administratives, la médiation avec les intervenants « habitat » (propriétaires, organismes financeurs, travailleurs sociaux, artisans du bâtiment en cas de travaux...),</li> <li>- un suivi personnalisé des locataires les plus en difficulté (partenariat avec les associations spécialisées),</li> <li>- un partenariat avec les acteurs sociaux du Département (associations, CAF, MSA...).</li> </ul>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mobiliser le parc immobilier privé du Loiret afin de développer l'offre de logements locatifs destinée aux familles les plus modestes</li> <li>- favoriser l'accès au logement dans le parc privé pour des personnes en difficulté</li> <li>- sécuriser les bailleurs privés par un suivi financier des familles bénéficiant du dispositif</li> <li>- sécuriser les bailleurs potentiels et notamment ceux de logements conventionnés</li> </ul>
<p>Déroulement de la procédure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réception du dossier de demande de subvention par le Département du Loiret</li> <li>- vérification des pièces indispensables au dossier et demande de pièces complémentaires, le cas échéant</li> <li>- instruction du dossier et préparation des avis techniques (étude des objectifs, analyse financière et proposition d'un montant de subvention) pour présentation du dossier aux Elus</li> <li>- signature d'une convention entre la structure et le Département déterminant les objectifs de la structure</li> </ul>
<p>Modalité de calcul de l'aide</p>	<p>550,00 € par logement et par an</p>